

Communiqué de presse
Berne, le 21 mai 2017

Loi sur l'énergie : des chances à saisir

En disant oui à ce projet, le peuple renforce la volonté du Parlement qui tend à rendre plus efficace la législation en matière d'énergie et à mieux la conformer au marché. L'Union suisse des arts et métiers usam se félicite de cette acceptation de la loi sur l'énergie, dont la mise en application doit être simple et rapide. Quant à la prochaine étape du processus, l'usam préconise une libéralisation complète du marché de l'électricité.

La nouvelle loi sur l'énergie axe les instruments de politique énergétique existants sur l'efficacité réelle. C'est précisément pour cette raison que le régime de subventionnement est de durée limitée et que les subventions sont liées à la viabilité commerciale. La nouvelle loi sur l'énergie offre avant tout la possibilité de quitter le système de subvention et d'accéder au monde de l'innovation et de l'économie de marché. Il incombe maintenant à la Confédération de mettre cette loi en application sans occasionner de nouveaux frais de réglementation.

L'acceptation de la loi sur l'énergie procure par ailleurs des moyens financiers qui serviront à assurer le maintien de la force hydraulique. Raison pour laquelle la plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'oppose à la perpétuation du subventionnement de l'énergie hydraulique. Suffisamment de fonds ont été distribués aux dépens des PME et des consommateurs finals. Et en fin de compte, le marché de l'électricité doit enfin être complètement libéralisé.

L'usam milite pour une politique énergétique conforme à l'économie de marché et qui récompense l'efficacité énergétique en misant sur la libre entreprise, l'innovation et la libéralisation du marché.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président, mobile 079 230 24 03
Hans-Ulrich Bigler, directeur, mobile 079 285 47 09

Numéro 1 : plus grande organisation faïtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME